

M^E WILLY LANZ



ANB
Rue de l'Hôpital 12
Case postale 96
2501 Bienne

Tel. +41 32 328 60 80
Fax +41 32 328 60 88

willy.lanz@anb-law.ch

Année de naissance : 1961

Etudes auprès de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et de Berne

Brevet : 1988 (brevet d'avocat bernois)

Langues : français, allemand, italien, espagnol, toutes couramment ; anglais et portugais surtout oralement

Pratique du barreau : essentiellement dans les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel

Carrière professionnelle

- depuis 1989 pratique du barreau en tant qu'indépendant à Courtelary (Jura bernois) et Bienne
- de 1997 à 2010 président de l'Office des locations réunissant 13 communes de l'ancien district de Courtelary
- de 1994 à 2008 vice-président de l'Association des avocats bernois (AAB)

Domaines de prédilection

- droit de la famille, en particulier droit de la séparation et droit du divorce
- droit pénal comprenant la défense de victimes et la circulation routière
- droit des contrats, en particulier bail à loyer, travail et contrat d'entreprise
- droit réels et droit des successions
- droit de la construction et de l'aménagement du territoire droit administratif et assurances sociales, en particulier l'assurance invalidité

Qualité de membre

- Association des avocats bernois AAB et Fédération suisse des avocats FSA
- Association des propriétaires fonciers de Bienne-Seeland et Jura bernois (APF)
- Association du tennis-club Bienne (TCB)

Autres activités

- Avocat conseil de l'APF, du service social regroupant 15 communes à Courtelary (SASC)